

M Le vingt troisième jour de janvier de lan mil sept &
Charles Cournoyer quarante et un apres la publication de trois bans aux prons
Et des messes paroissiales de Contrecoeur et stours sans qu'il se
madeleine Duval deceuvert aucun empeschement de Mariage Entre charl
Cournoyer fils de pierre Lue Cournoyer et Jeanne Vanes
de la paroisse de sorel d'une part Et madeleine Duval fille
de pierre Duval et madeleine Brisset de cette paroisse d'au
part. Naus soussigné prestres auant les fonctions Curiales
dans les Eglises paroissiales de Contrecoeur et stours apres au
pris leur mutuel consentement par paroles de present leur
avons donne la benediction Nuptiale suivant les regles pres
par la ste Eglise en presence de pierre Lue Cournoyer pere d
L'Espoux, Antoine Desrosiers Couja de L'Espouse, Jeanne Van
nes de L'Espoux pierre Duval pere de L'Espouse, Jean Baphte
Vel, Et Louis Chappudaine L'Espoux, Led. Lue Cournoyer Anto
Desrosiers Jeanne Vanes Jean Baphte Vel Et Louis Chappudaine
ont declare ne s'enoir signez de ce qui suit. *Charles Cournoyer*
madeleine Duval

Le certificat
de la publication
des bans faite
par le curé de
Contrecoeur le
22 du present
signifié ci dessus.

Charles Cournoyer
madeleine Duval

Charles Cournoyer